

TRIGANO

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 82.310.249,75 €
Siège social : 100 rue Petit – 75019 PARIS
722 049 459 R.C.S. PARIS



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 7 JANVIER 2019

RESULTATS DES DELIBERATIONS



La feuille de présence a permis de constater que sur les 19 336 269 actions auxquelles sont attachés 28 592 740 droits de vote :

- les actionnaires présents détenaient 11 227 568 actions représentant 20 501 622 droits de vote
- les actionnaires ayant voté par correspondance détenaient 4 278 469 actions représentant 4 278 469 droits de vote

I. RESOLUTIONS DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE DELIBERANT SOUS FORME ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels et des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés

Cette résolution est adoptée à 24 109 537 voix contre 670 554.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés

Cette résolution est adoptée à 24 109 537 voix contre 670 554.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes en application des articles L. 225-86 et L 225-90 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à 24 113 385 voix contre 666 706.

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

Cette résolution est adoptée à 24 113 385 voix contre 666 706.

CINQUIEME RESOLUTION

Jetons de présence

Cette résolution est adoptée à 24 019 219 voix contre 760 872.

SIXIEME RESOLUTION

Autorisation de rachat d'actions

Cette résolution est adoptée à 22 217 686 voix contre 2 562 405.

SEPTIEME RESOLUTION

Eléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 à monsieur François Feuillet en sa qualité de Président du Directoire.

Cette résolution est adoptée à 23 907 922 voix contre 872 169.

HUITIEME RESOLUTION

Eléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 à madame Marie-Hélène Feuillet en sa qualité de Directeur général.

Cette résolution est adoptée à 23 902 922 voix contre 877 169.

NEUVIEME RESOLUTION

Eléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 à monsieur Michel Freiche en sa qualité de Directeur général.

Cette résolution est adoptée à 22 706 274 voix contre 2 073 817.

DIXIEME RESOLUTION

Eléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 à monsieur Paolo Bicci en sa qualité de membre du Directoire.

Cette résolution est adoptée à 22 715 274 voix contre 2 064 817.

ONZIEME RESOLUTION

Eléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 à madame Alice Cavalier Feuillet en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

Cette résolution est adoptée à 24 112 905 voix contre 667 186.

DOUZIEME RESOLUTION

Politique de rémunération du Président du Directoire.

Cette résolution est adoptée à 22 098 048 voix contre 2 682 043.

TREIZIEME RESOLUTION

Politique de rémunération des Directeurs Généraux.

Cette résolution est adoptée à 22 091 048 voix contre 2 689 043.

QUATORZIEME RESOLUTION

Politique de rémunération des membres du Directoire.

Cette résolution est adoptée à 22 091 048 voix contre 2 689 043.

QUINZIEME RESOLUTION

Politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance.

Cette résolution est adoptée à 24 016 174 voix contre 763 917.

SEIZIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat de ERNST & YOUNG AUDIT, en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

Cette résolution est adoptée à 23 562 407 voix contre 1 217 684.

DIX-SEPTIEME RESOLUTION

Non renouvellement du mandat et non remplacement de AUDITEX, en qualité de commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à 24 779 544 voix contre 547.

DIX-HUITIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour publicité

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II. RESOLUTIONS DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE DELIBERANT SOUS FORME EXTRAORDINAIRE

DIX-NEUVIEME RESOLUTION

Autorisation de rachat d'actions

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VINGTIEME RESOLUTION

Réservation au profit des salariés de la société d'une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues à la section 4 du chapitre II du titre III du livre III de la troisième partie du Code du Travail

Cette résolution est rejetée à 22 299 108 voix contre 2 480 983.

VINGT-ET-UNIEME RESOLUTION

Modification du nombre de membres composant le Conseil de Surveillance

Cette résolution est adoptée à 24 211 345 voix contre 568 746.

VINGT-DEUXIEME RESOLUTION

Modification corrélative de l'article 18 des statuts relatif à la composition du Conseil de Surveillance.

Cette résolution est adoptée à 24 211 345 voix contre 568 746.